

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LA RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE BADENS

Par arrêté n° 36 en date du 30 juin 2022, le maire a décidé de procéder à une enquête publique du **23 juillet 2022 à 08h00 au 23 août 2022 à 12h00 inclus** sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Badens.

La révision du Plan Local d'Urbanisme a pour objectifs le dimensionnement du projet d'habitat au regard des nouvelles servitudes et prescriptions existant sur le territoire (notamment du PPRi entré en vigueur ultérieurement à l'élaboration du PLU opposable) et des dynamiques démographiques et de production d'habitat de la commune, la mise en compatibilité du PLU avec la Loi ENE, la Loi ALUR et la Loi Macron, le développement de l'activité économique de la commune, notamment au regard des dynamiques agricoles comme vecteur de croissance important sur le territoire, le développement des énergies renouvelables sur le territoire, la protection et mise en valeur du centre ancien, ainsi que la protection des espaces à forte sensibilité environnementale.

Madame Nathalie DELBECQUE a été désignée commissaire enquêteur titulaire par le Tribunal Administratif de Montpellier.

Les pièces du dossier (dont la décision de dispense d'évaluation environnementale pour la révision du Plan Local d'Urbanisme émise par la Mission Régionale d'Autorité environnementale) et un registre d'enquête, seront tenus à la disposition du public à la mairie de Badens, 10 Avenue Georges Degrand, 11800 BADENS, pendant la durée de l'enquête soit :

- le lundi et le jeudi de 13h30 à 18h00 ;
- le mardi, le mercredi et le vendredi de 08h00 à 12h00.

Madame le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Badens, 10 Avenue Georges Degrand, 11800 BADENS selon les dates indiquées ci-dessous :

- le samedi 23 juillet 2022 de 08 heures à 12 heures ;
- le jeudi 11 août 2022 de 14 heures à 18 heures ;
- le mardi 23 août 2022 de 08 heures à 12 heures.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par Madame le commissaire enquêteur ouvert à cet effet, ou bien les adresser au commissaire enquêteur à l'adresse mail revisionplubadens@democratie-active.fr (ces avis seront consultables sur le site internet <https://www.democratie-active.fr/revisionplubadens/>), ou bien employer le registre dématérialisé disponible à l'adresse <https://www.democratie-active.fr/revisionplubadens/>, ou encore les adresser à ce dernier par écrit à l'adresse suivante :

**Mairie de Badens, à l'attention de Mme. Nathalie DELBECQUE, commissaire enquêteur pour la révision
du Plan Local d'Urbanisme
10 Avenue Georges Degrand,
11800 BADENS**

À l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui dispose d'un délai de 30 jours pour remettre son rapport. Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de Badens, sur son site internet <https://www.badens.fr/> et en Préfecture pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute information concernant les projets de révision du Plan Local d'Urbanisme, ou l'organisation de l'enquête publique, peut être demandée auprès du secrétariat de la mairie de Badens aux horaires d'ouvertures, ainsi que par mail (mairie.badens@orange.fr) ou par téléphone (04 68 79 14 45). Toute personne pourra également sur sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.